

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2022

ADMINISTRATION GENERALE

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE SUPPLEANT

Il appartient au Conseil Municipal de désigner ses représentants pour siéger dans les conseils d'administration des collèges et lycées, sur la base d'un titulaire et d'un suppléant par établissement.

Par délibération du 21 septembre 2021, le Conseil Municipal a désigné les membres suivants :

COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- Titulaire : Mme Laurence BOURGEOIS
- Suppléant : Mme Sophie PARRA D'ANDERT

COLLEGE CHAMPAGNE

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : Mme Mélanie DESFOUGERES

LYCEE DE LA VERSOIE

- Titulaire : Mme Karine BIRRAUX
- Suppléant : M. Thomas BARNET

LYCEE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS

- Titulaire : M. Patrick TISSUT
- Suppléant : M. Jean-Louis ESCOFFIER

LYCEE HOTELIER SAVOIE-LEMAN

- Titulaire : Mme Deborah VERDIER
- Suppléant : M. Franck DALIBARD

CFA DES METIERS DE L'AUTOMOBILE

Pour le Conseil d'Administration

- Titulaire : M. Serge DELSANTE

Pour l'Assemblée Générale

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : M. Thomas BARNET

Suite à l'installation de M. Arnaud BERAST au sein du Conseil Municipal, à la suite de la démission de Mme Mélanie DESFOUGERES, membre suppléant au sein du Collège Champagne, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir le désigner comme représentant suppléant au sein du conseil d'administration du collège de Champagne.

Sur proposition de Monsieur le Maire, au terme d'un scrutin secret, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, au sein du Collège Champagne, les membres suivants :

COLLEGE CHAMPAGNE

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : Mme Arnaud BERAST

----- Fin du document -----